

REVUE DE PRESSE COLLOQUE ARGENT DE LA DROGUE

SOMMAIRE :

Page 2 : La Croix, *L'argent de la drogue en France* du 2 novembre 2016, Clémence Maret

Page 4 : La Croix, *La drogue génère 2.3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France*, du 2 novembre 2016, Pascal Charrier

Page 5 : La Tribune, *La drogue, un marché à 2,3 milliards d'euros en France*, du 3 novembre 2016, Grégoire Normand

Page 9 : Les Échos, *Drogue : un marché de plus de 2 milliards d'euros en France*, du 5 novembre 2016, Hélène Gully

Page 13 : Le Figaro, *Les maires désarmés face au trafic de drogue*, du 14 novembre 2016, Christophe Cornevin et Angélique Négroni

LIENS :

Médiapart, *Cannabis : pourquoi il faut légaliser*, 21 octobre 2016, Mathieu Magnaudeix

<https://www.mediapart.fr/journal/france/211016/cannabis-pourquoi-il-faut-legaliser>

Conférence sur la légalisation du cannabis avec David WEINBERGER

<https://www.youtube.com/watch?v=8xjRYDKg3Yc>

L'argent de la drogue en France

Par **Clémence Maret**, le 2/11/2016 à 06h49

INFOGRAPHIE. Une étude sur l'argent de la drogue en France a été publiée mercredi 2 novembre par l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Quel chiffre d'affaires représente la drogue dans l'hexagone ? Quelle quantité de drogue est consommée ? Quel est le nombre de trafiquants de cannabis en France ? Le point en trois infographies.

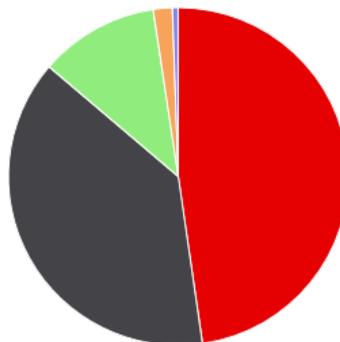


► Quel chiffre d'affaires représente la drogue en France ?

Le marché des drogues illicites en France est estimé à 2,3 milliards d'euros. À lui seul, le cannabis couvre la moitié de ce marché (48 %), suivi de près par la cocaïne (38 %). Ces deux types de stupéfiants représentent plus de 85 % du chiffre d'affaires global des drogues.

La croissance du marché du cannabis entre 2005 et 2010 (de 832 à 1 117 millions d'euros) s'explique par l'augmentation de son prix. Il n'a pas été vendu davantage de cannabis entre 2005 et 2010, mais les consommateurs se procurent du cannabis plus cher.

Le chiffre d'affaire des différents stupéfiants en 2010 en France



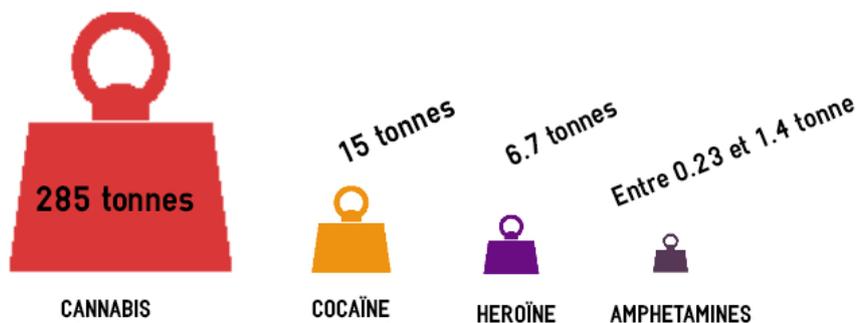
● Cannabis : 1117.3 millions d euros ● Cocaïne : 902.3 millions d euros ● Héroïne : 266.5 millions d euros ● Ecstasy : 42.4 millions d euros
● Amphétamines : 12.8 millions d euros

Highcharts.com

► Quelle est la quantité de drogues consommées dans l'Hexagone ?

En France, 285 tonnes de cannabis et 15 tonnes de cocaïne ont été consommées en 2010. Cette même année, les quantités d'héroïne consommées se situeraient autour de 6,7 tonnes. La difficulté de cette estimation s'explique par l'existence des médicaments de substitution aux opiacés. Ces produits pharmaceutiques concurrencent l'héroïne sur le marché global des opiacés, c'est-à-dire de l'ensemble des drogues dérivées de l'opium.

Quantité de stupéfiants consommés en France en 2010

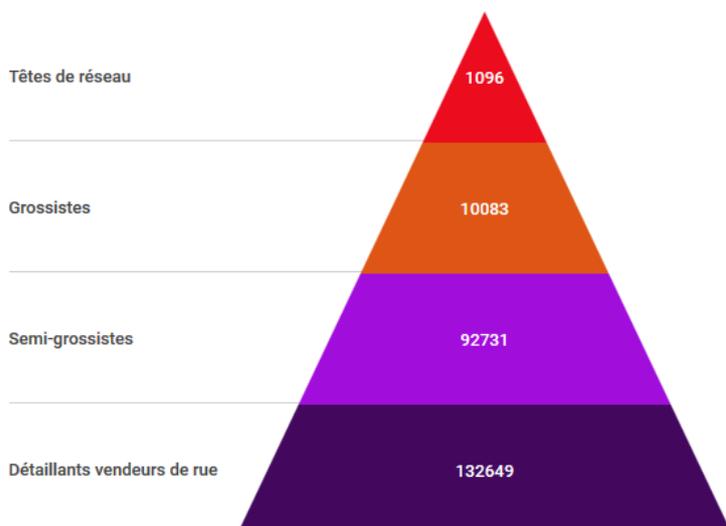


► Quel est le nombre de trafiquants de cannabis en France ?

En 2010, il y aurait un millier d'individus « en tête de réseau » de vente de cannabis en France et plus de 130 000 vendeurs de rue. Le réseau de distribution moyen observé dans l'Hexagone se compose de quatre strates : de la tête de réseau (le chef) au revendeur final. Cette structure ne semble pas avoir évolué depuis une vingtaine d'années.

Le terme de trafiquant désigne, dans cette étude, l'ensemble des personnes impliquées dans la revente, à savoir les guetteurs, les revendeurs, les comptables, ainsi que les personnes chargées du contrôle et de la sécurité des transactions.

Deux cent trente six mille trafiquants de cannabis en France en 2010



La drogue génère 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France

Par **Pascal Charrier**, le 2/11/2016 à 04h27

Un rapport publié le 2 novembre rappelle l'importance des sommes d'argent généré par le trafic de produits stupéfiants, mais aussi la très forte rentabilité de ce secteur criminel.



C'est l'équivalent du produit intérieur brut du Bhoutan. Le trafic de produits stupéfiants a généré un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros en 2010 en France, selon une étude de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) rendue publique le 2 novembre à l'occasion d'un colloque sur l'argent de la drogue. Le cannabis représenterait près de la moitié de ce total (48 %), devant la cocaïne (38 %).

Ces estimations ont été établies à partir des données sur la consommation de drogue contenues dans le « baromètre santé 2010 » publié par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Les auteurs du rapport – Christian Ben Lakhdar de l'université de Lille 2, Nacer Lalam et David Weinberger de l'INHESJ – les ont ensuite croisées avec les tarifs de vente des produits en question.

> Lire aussi : [A Saint-Ouen, aux portes de Paris, la drogue, les armes et le désarroi des habitants](#)

Selon eux, tout indique une forte croissance de ces marchés illicites. De 2005 à 2010, les ventes de cannabis dans l'hexagone seraient ainsi passées de 832 millions à 1,1 milliard d'euros. Mais cette hausse s'explique avant tout par une augmentation de prix, elle-même liée à une plus forte teneur en THC (la substance active du cannabis – NDLR) des « joints », alors que les volumes écoulés restent stables.

Vente de cocaïne a explosé

En revanche, la quantité de cocaïne vendue annuellement sur le territoire aurait bel et bien explosé pour passer de 8,3 à 15 tonnes de 2005 à 2010 et atteindre un chiffre d'affaires de 902 millions d'euros. Le marché de l'héroïne, lui, est estimé à 267 millions d'euros et celui des drogues de synthèse, principalement l'ecstasy, à 55 millions. Il s'agit de « chiffres a minima », qui restent à « manier avec précaution », précisent les chercheurs.

> Lire aussi : [Alcool, tabac, cannabis : les ados risquent gros](#)

Ces derniers se sont livrés à un autre exercice délicat : tenter d'estimer le profit laissé aux trafiquants par leurs activités criminelles, en ôtant du chiffre d'affaires les coûts en personnel et en achat de marchandises. Pour cela, ils se sont cette fois appuyés sur le travail des enquêteurs, en France comme à l'étranger, et notamment sur les carnets de compte saisis.

Cette comptabilité extrêmement pointilleuse permet au « patron » de contrôler ses divers subordonnés. « C'est une économie qui n'est pas du tout égalitariste en termes de répartition des revenus », indique David Weinberger.

380 000 de gain annuel

Quand un guetteur gagne 800 € par mois, le responsable d'un point de vente dans une cité de Marseille peut empocher un « salaire mensuel » de 7 500 €. Au sommet d'une pyramide qui rassemblerait 240 000 personnes intégrées en France dans le trafic de cannabis, le millier de têtes de réseau pourrait engranger, chacune, 380 000 € par an de gain annuel. Ce taux de rentabilité (38 %) est encore plus élevé pour la cocaïne. La trentaine de chefs de ce secteur beaucoup plus concentré pourrait, chacun, s'adjudger 15 millions d'euros par an.

> À relire : [L'inquiétant développement de la consommation de drogue en France](#)

La possibilité de « couper » la cocaïne renforce le taux de rentabilité de cette drogue. « C'est d'ailleurs là où l'on retrouve les figures du grand banditisme traditionnel et le milieu corso-marseillais », reprend David Weinberger, tout en soulignant que le calcul ne prend pas en compte les coûts induits par la corruption et le blanchiment des sommes encaissées.

La prison pas dissuasive

Conclusion ? « La prison n'est pas assez dissuasive pour ces trafiquants, les toucher au portefeuille est beaucoup plus intéressant », rappelle Romain Stiffel, représentant de l'Agence de gestion et de recouvrement et des biens saisis et confisqués.

Invités à participer à une table ronde, les autres intervenants ont aussi insisté sur la difficulté de lutter contre le retour dans le circuit financier normal de l'argent de la drogue. Chaque année, seuls 60 millions d'euros issus de ce trafic – essentiellement de l'argent liquide, des voitures et des immeubles – sont saisis. Un montant à comparer aux 2,3 milliards de chiffre d'affaires généré par la vente de stupéfiants, selon l'INHESJ.

Pascal Charrier

La drogue, un marché à 2,3 milliards d'euros en France

Par Grégoire Normand | 03/11/2016, 13:28 | 622 mots



Plus de 285 tonnes de cannabis et 15 tonnes de cocaïne seraient consommées chaque année en France selon l'Inhesj. (Crédits : Fabrizio Bensch /Reuters)

Graphique - L'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (Inhesj) vient de publier une étude proposant une estimation du marché et de l'argent généré par la drogue en France. Conclusion, l'économie de la drogue est en bonne santé dans le pays.

TOP ARTICLES

LES PLUS LUS LES PLUS COMMENTÉS



1 Ce que prévoit Air France pour faire du long-courrier moins cher

2 Pourquoi il ne faut pas acheter sa résidence principale

3 Trump devance Clinton dans un sondage après les affaires d'emails

4 Air France : Franck Terner proposé aux administrateurs pour être le nouveau DG

5 Pourquoi DCNS ne peut pas se désintéresser de STX (2/3)

**GRÉGOIRE
NORMAND**



@gregoirenormand



DU MÊME AUTEUR

Pour la première fois, l'usage du mobile dépasse celui du PC

Trump est une "menace" pour la prospérité selon 370...

Comment Microsoft veut dominer le marché de la réalité...

Abonnez-vous à partir de 1€

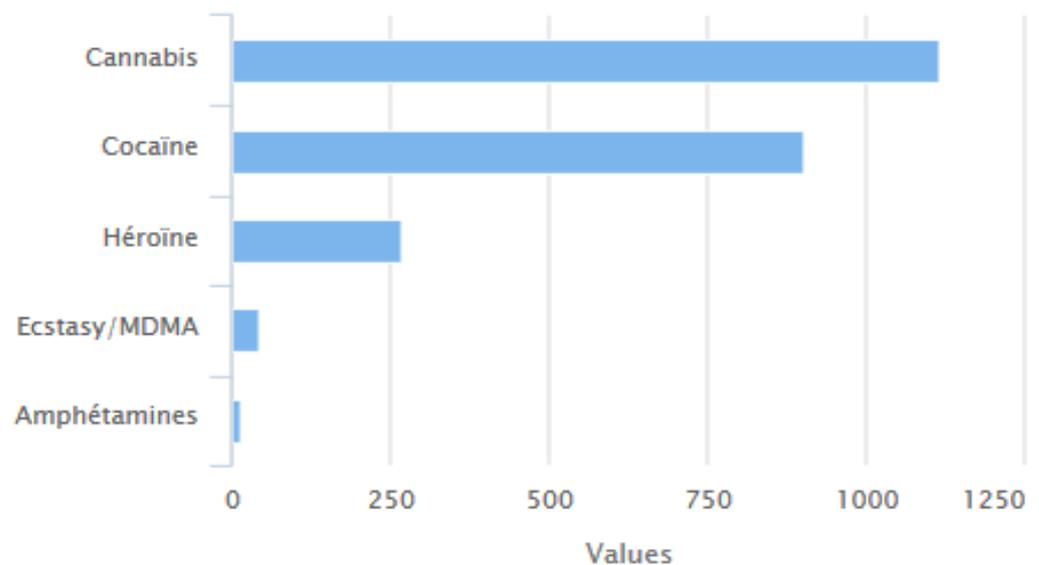
Bien qu'il soit difficile d'avoir des chiffres précis sur les bénéfices tirés par le marché de la drogue, [l'étude effectuée et publiée mercredi 2 novembre par les chercheurs](#) permet d'avoir des ordres de grandeur sur les flux financiers et le nombre de personnes impliquées dans ces activités.

Un chiffre d'affaires dominé par le cannabis et la cocaïne

Sur les cinq types de drogues retenus par l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), le cannabis représenterait près de la moitié de ce marché (48%) suivi par la cocaïne (38%). En valeur absolue et selon l'estimation la plus probable, **le chiffre d'affaires généré par le cannabis s'élèverait à plus de 1,1 milliard d'euros.**

Chiffres d'affaires des différents types de drogues en France

Source : Inhesj (Estimations moyennes/Octobre 2016)



■ CA en millions d'euros

Highcharts

Pour le cannabis, si le marché a pris de la valeur entre 2005 et 2010 passant de 832 millions d'euros à 1,1 milliard, ce n'est pas en raison de la hausse du volume vendu en France mais de l'augmentation des prix.

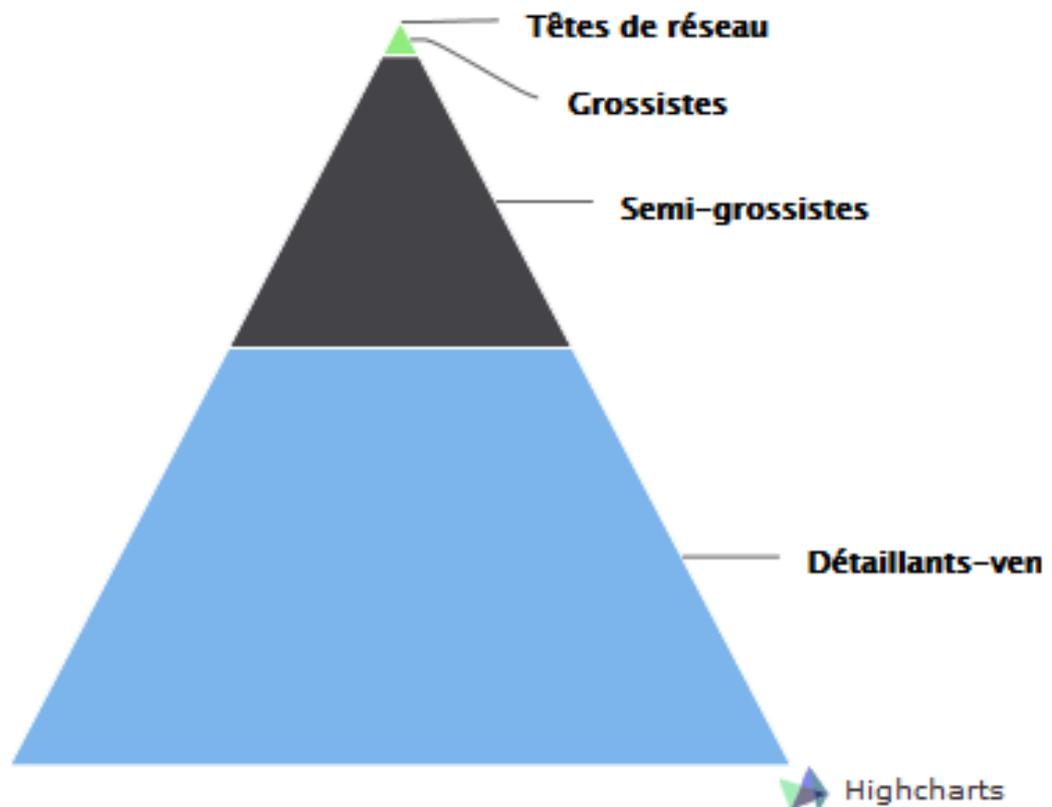
"Autrement dit, il n'a pas été vendu plus de quantité de cannabis en France entre 2005 et 2010 mais, les consommateurs se procurent du cannabis plus cher et est plus dosé en THC (ndlr : la substance psychoactive). L'augmentation du prix du cannabis a eu pour effet de faire augmenter le chiffre d'affaires du cannabis de 33%."

Une organisation pyramidale

Les résultats obtenus par l'institut permettent d'estimer le nombre de trafiquants de cannabis en France à plus de 236,000 si l'on agrège les différents types de personnes impliquées. L'organisation pyramidale permet ainsi de se faire une idée du nombre d'individus impliqués sachant que la notion de trafiquant est prise dans sa conception la plus large. *"C'est l'ensemble des personnes impliquées dans la revente qui est pris en compte, à savoir guetteurs, revendeurs, comptables, personnes chargées du contrôle et de la sécurité des transactions, conducteurs de go fast."*

Nombre d'individus estimé en fonction de leur place dans la chaîne de distribution du cannabis en France

Source : Inhesj (Octobre 2016)



Si les modes d'organisation peuvent évidemment être bien plus complexes comme le rappelle les auteurs de l'étude, ces derniers considèrent que le réseau de distribution moyen observé en France se divise en quatre strates. Les chercheurs ont ainsi pu en tirer de telles conclusions à partir des résultats d'enquêtes quantitatives et qualitatives. Par ailleurs, les réseaux de distribution de cannabis sont les plus documentés du fait de leur ancienneté et leur description est donc plus fiable. Ce qui permet aux chercheurs de conclure que *"cette structure organisationnelle ne semble pas avoir évolué depuis 20 ans."*

Un trafic très rentable

Pour estimer la rentabilité du marché du cannabis, les chercheurs ont mis en place une modélisation qui leur permet d'affirmer que le niveau de rentabilité se situerait entre 30% et 40% des sommes investies. Ce qui en fait une activité très lucrative. L'autre drogue encore plus rentable serait la cocaïne selon les experts. Le taux de rentabilité se situerait entre 40% et 60%. Il s'agit bien ici d'estimations qui peuvent présenter des limites comme le souligne l'étude. *"Bien sûr, cette modélisation souffre d'une insuffisante prise en compte de coûts structurels tels que le blanchiment, la corruption."*

Méthode : *"la méthodologie empirique mise en œuvre ici repose sur l'utilisation des données et connaissances que les auteurs ont de la demande émanant du marché, notamment des prévalences d'usages, des connaissances que les chercheurs ont des modes de consommation et d'obtention des produits, mais aussi d'autres variables comme le prix et la qualité des drogues au niveau de la vente de détail. Cette méthodologie est confrontée pour le cas du cannabis à l'estimation de la taille du marché à partir des dépenses déclarées par les usagers eux-mêmes dans le Baromètre santé 2010."*



Drogue : un marché de plus de 2 milliards d'euros en France

HELENE GULLY | Le 05/11 à 14:00 |



2



9



8



0



En France, quinze tonnes de cocaïne ont été consommées en 2010 et 285 tonnes de cannabis. - Arnulfo Franco/AP/SIPA

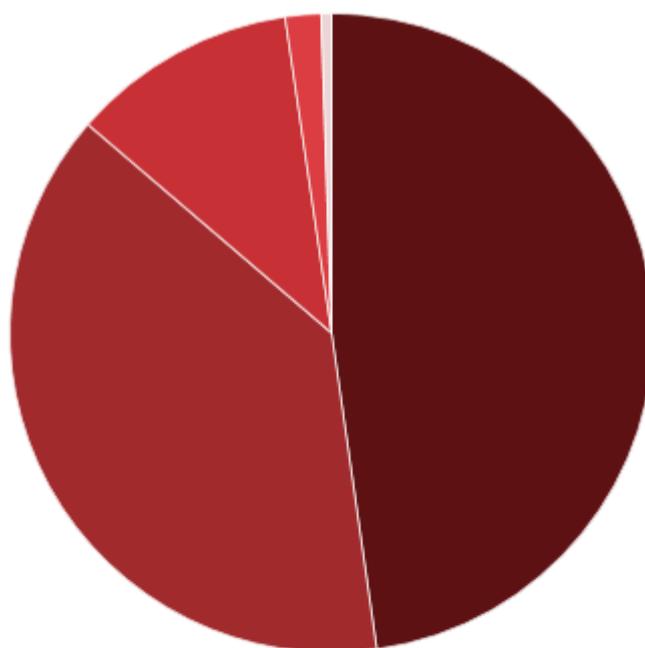
Une étude vient d'établir une estimation du marché et de l'argent généré par la cocaïne, le cannabis et les autres substances illégales en France.

En France, l'argent de la drogue se chiffre en milliards. Mandaté par une mission interministérielle de lutte contre les drogues, l'Institut national des Hautes études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) **vient de publier son rapport final**. Résultat : le marché des substances illicites se porte bien. Et **il est très rentable**.

« La drogue s'est largement démocratisée », confirme aux « Echos » David Weinberger, co-auteur de l'étude. Particulièrement la cocaïne dont « le nombre d'usagers s'est multiplié par trois en quinze ans ». D'après le document, ils étaient 350.000 à en prendre en 2010.

« C'est moins d'1% de la population », nuance Christian Ben Lakhdar, lui aussi co-auteur du rapport, interviewé par les « Echos ».

Chiffre d'affaires annuel Cannabis et cocaïne se taillent la part du lion



● Cannabis ● Cocaïne ● Heroïne ● Ecstasy/MDMA
● Amphétamines

Les Echos

En termes de **chiffre d'affaires**, la poudre blanche accapare 38 % de parts de marché tandis que la marijuana en détient 48 %. Ce qui correspond à 15 tonnes consommées pour la première et 285 tonnes pour le second. Au total, le marché des stupéfiants serait de l'ordre de 2,3 milliards d'euros annuels.

« Dérisoire au regard du PIB national », reconnaît Christian Ben Lakhdar. Mais **ce business est très prospère**. Pour le cannabis, le **taux de rentabilité** des sommes investies atteindrait 30 à 40 %. Et jusqu'à 60 % pour la cocaïne.

Hausse du prix du cannabis

Dans l'Hexagone, le cannabis reste le stupéfiant le plus consommé. « Il concerne toutes les couches de la population », poursuit David Weinberger, insistant sur le nombre accru de femmes en consommant.

De même pour les seniors. « Même si la consommation de drogue diminue très nettement après 35 ans », tempère-t-il.

Mais si le marché de la marijuana a pris beaucoup de valeur - passant de 832 millions d'euros en 2005 à 1,1 milliard en 2010 - « ce n'est pas en raison de la hausse du volume vendu mais de l'augmentation des prix », note l'étude.

Les maires désarmés face au trafic de drogue

Par Christophe Cornevin, Angélique Négroni | Publié le 14/11/2016 à 19:49



LE FIGARO PREMIUM
1 mois d'essai offert

457 commentaires



Le trafic de drogue ne cesse de progresser en France, gangrenant de plus en plus de villes et empoisonnant la vie de leurs habitants.

En 2015, les saisies de cannabis ont augmenté de 65% (60,8 tonnes de résine et 16,8 tonnes d'herbe) mais le «marché» criminel reste immense, entretenu par une demande en hausse constante. «Deal» au vu et au su de tout le monde, vandalisme pour détruire les caméras de vidéosurveillance, règlements de compte en pleine agglomération... Les maires sont aujourd'hui désarmés face à cette explosion de violence. D'autant plus désarmés que la riposte policière n'est pas toujours efficace et que la réponse judiciaire est jugée insuffisante par nombre d'édiles.

Désemparés, les élus sont aujourd'hui partagés. Certains, à gauche surtout mais aussi à droite, prônent la dépénalisation (réduction ou assouplissement des peines prévues par la loi), préférant une amende à une longue procédure. D'autres, plus rares, sont partisans de la fin de la prohibition en «légalisant» le cannabis. Les derniers, une opinion majoritaire à droite, veulent une répression accrue et surtout une riposte judiciaire plus dure. Dans l'intervalle, le fléau continue ses ravages.

Aux portes de Paris, Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) est livré aux délinquants

Deux journalistes du *Parisien*, Claire Guédon et Nathalie Perrier, publient ce mois-ci *Une ville sous emprise* aux éditions du Rocher. Un constat terrible qui montre que l'action conjuguée de la police, de la justice et de la municipalité ne parvient pas à détruire un véritable supermarché de la drogue secoué par de violents règlements de comptes en 2015, suivis par l'envoi de renforts policiers. Aujourd'hui, le trafic a repris de plus belle dans les rues, devant le tribunal de police, les écoles, une crèche... Un véritable calvaire pour les habitants.

Plus d'un milliard de chiffre d'affaires et plus de 200.000 personnes impliquées

Dans un rapport publié ce mois-ci, l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) précise que le trafic de cannabis a généré en 2010, 1,1 milliard de chiffre d'affaires. Un des auteurs de ce rapport, Nacer Lalam, explique au *Figaro* qu'il y a un peu plus de 1000 individus «têtes de réseau», qui perçoivent en moyenne 380.000 euros de gains annuels. Sous leurs ordres, on dénombre 10.000 grossistes avec chacun près de 65.000 euros de chiffre d'affaires et 92.000 semi-grossistes. En bas de l'organisation, on dénombre 133.000 vendeurs de rue, de moins en moins bien payés, avec des responsables qui tirent les salaires vers le bas.

Une police qui peine à pénétrer les réseaux de trafiquants

La lutte contre le trafic de stupéfiants est érigée au premier rang des priorités policières, avec le terrorisme et la lutte contre les cambriolages. Mais le cannabis, importé à 80 % du Maroc et de plus en plus concentré en produit actif, inonde toujours le marché. En 2015 les douanes et la police nationale ont saisi plus de 140 tonnes de résine et d'herbe. Mais ce n'est que la partie émergée d'une tentaculaire économie souterraine que les services spécialisés peinent à pénétrer.

L'échec de la «transaction pénale»

Frapper au porte-monnaie l'utilisateur de stupéfiants a été une piste qui sitôt lancée a été mise de côté. Votée en août 2014, cette transaction pénale avait pour objectif de sanctionner sur-le-champ un consommateur, en remplacement d'une longue procédure qui aboutit rarement à la peine encourue. Mais la méthode s'est avérée trop lourde et elle est peu utilisée.